MS109

Micromedia Limited

The contents of this microfiche are copyright by the publisher of the original document. Please contact the original publisher for guidance in copyright matters.

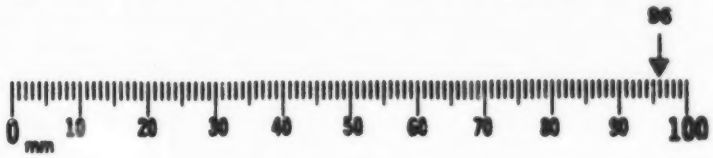

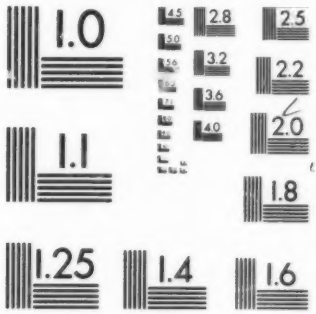

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document. If the pages of the document are less clear than this statement it is due to the poor photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

RAPPORT D'ACTIVITÉ
1986

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le Service de l'organisation
et des méthodes et le Service de la recherche
et du développement de la Sûreté du Québec

Cette édition a été produite par
le Service de l'impression
et de la reproduction de la
Sûreté du Québec

Dépot légal — 2e trimestre, 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-17368-6
ISSN 0-831-6473

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Solliciteur général

Gérard Latulippe
Québec, avril 1987

Me Gérard Latulippe
Solliciteur général
1200 route de l'Église
Sainte-Foy, (Québec)
G1V 4T4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Jacques Beaudoin,
Montréal, avril 1987

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du directeur général 1
Mandat et organisation 3
Direction des ressources humaines 5
Direction des ressources financières et matérielles 7
Direction de la surveillance du territoire 9
Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques 11
Direction de la planification et de la technologie 13
Organigramme de la Sûreté 15
Les postes de la Sûreté 17
Statistiques 19
Les faits saillants 29
Les actions humanitaires de la Sûreté 35
La Sûreté et le citoyen 37

PRÉSENTATION
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Production

La Sûreté a amélioré son efficacité et sensiblement accru sa productivité en 1986 comme en fait foi le progrès enregistré dans les différents secteurs d'activités et reflété dans les tableaux statistiques de ce rapport.

Au total, ses membres ont conduit 79 463 enquêtes d'infractions criminelles et pénales par rapport à 75 082 l'an dernier, une augmentation de 5,8 %. A 110,2 l'indicateur de productivité pour les activités obligatoires, représentant le nombre d'activités par membre par rapport à 1982 étant égal à 100, montre une croissance à la fois par rapport à 1985 et bien sûr à 1982. Le même indicateur, pour les activités initiées, grimpe à 138,0.

Les infractions au Code criminel ont été solutionnées dans 50,7 % des cas, une amélioration de 3,1 points de pourcentage sur l'année précédente. Les saisies de drogues et stupéfiants représentaient une valeur "sur la rue" de 33 millions $, en hausse de 32 %. L'effet préventif des vérifications chez les détenteurs de permis de la R.P.A.Q. a entraîné une diminution de 25 % des accusations portées.

Mais c'est au domaine de la sécurité routière que la productivité et l'efficacité se sont le plus manifestées. Les 845 558 actions préventives représentent 14,7 interventions par accident. Les accidents mortels ont chuté de 26,9 %, la première réduction depuis cinq ans. Les accidents avec blessés ont connu une baisse de 9 % tandis que ceux avec dommages matériels seulement enregistraient une diminution de 5,2 %; globalement, la réduction a été de 6,3 %.

En regard des lois dont l'application relève surtout de l'initiative des policiers, une hausse substantielle de l'activité est enregistrée par rapport à 1985. La chose s'explique en partie par la relâche au cours du conflit de travail qui a perduré au début de 1985. Règle générale cependant, la productivité accuse une amélioration significative sur les années antérieures.

Organisation

Pour en arriver à une plus grande rationalisation et à une efficience accrue dans la prestation des services, la structure organisationnelle de la Sûreté a été modifiée comme en font foi les pages suivantes. A ces fins, le nouvel agencement vise à accélérer la prise de décision, à répondre avec célérité aux attentes de la communauté, à stimuler sa participation dans la prévention du crime et des accidents de la circulation et à lui rendre compte; de plus, il permettra de mieux contrer le banditisme. Débuté dans la deuxième moitié de l'année, ce ré-aménagement organisationnel sera complété en juillet 1987.

Ressources humaines

L'attrition a entraîné la perte de 90 membres au cours de l'année. La Sûreté qui comptait 4 518 policiers en 1982 n'en a plus que 4 158. Chez les fonctionnaires, leur nombre se situe maintenant à 1 005.

Le processus de recrutement de policiers a été enclenché en fin d'année. Il est à espérer que les contraintes actuelles seront levées pour permettre de se ressourcer à temps et ainsi éviter un fléchissement marquant de la productivité qu'entraineraît le départ d'un nombre croissant de policiers d'expérience dans les années qui viennent.

Ressources financières

Les dépenses qui étaient de 327 507 400 $ en 1985 sont passées à 329 333 900 $ cette année, une croissance de 0,56 %. La proportion du traitement et du régime de retraite s'est accrue de 0,9 % pour atteindre 83,5 %.

Recherche de l'excellence

La nouvelle structure organisationnelle devrait permettre à la Sûreté de soutenir le rendement de ses ressources à un niveau optimum. De la sorte, tout en continuant son effort de répression du crime dans toutes ses facettes, elle intensifiera ses actions en regard de l'application des lois et règlements régissant le transport routier et maintiendra ses programmes visant une plus grande sécurité sur les routes et sur tout le territoire du Québec.

MANDAT ET ORGANISATION

Mandat de la Sûreté du Québec

"La Sûreté du Québec est sous l'autorité du Solliciteur général chargée de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans tout le territoire du Québec, prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec et d'en rechercher les auteurs" Art. 39 L.P. ch. 17.

La loi est plus spécifique en ce qui concerne l'aspect renseignements. Ainsi, l'article 39.1 stipule:

"La Sûreté maintient un service central de renseignements ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police".

De par ses services spécialisés, elle est aussi appelée à porter assistance aux corps policiers municipaux en cas de besoin.

Enfin, de par la Convention de la Baie James, la Sûreté se voyait confier la mise sur pied d'unités de la Sûreté formées de Cris.

Changements apportés à l'organisation

Au cours de l'année 1986, la Sûreté du Québec a entrepris la réorganisation de sa structure administrative de façon à l'adapter à ses nouvelles orientations et à optimiser l'utilisation de ses ressources dans le cadre de sa mission.

Ainsi, tous les services reliés à la protection des citoyens ont été regroupés sous la Direction de la surveillance du territoire. L'aspect spécialisé des enquêtes criminelles et les supports techniques nécessaires à leur réalisation ont été concentrés sous la Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques. Les services reliés à la logistique et à l'administration financière ont été réunis sous la Direction des ressources financières et matérielles.

Le Service des communications, autrefois rattaché à la Direction des ressources humaines, a été transposé de la façon suivante: la diffusion publique d'informations sur les activités de la Sûreté a été confié au Service des affaires publiques qui relève de la Direction générale; la planification, l'élaboration et la coordination des programmes de relations communautaires ont été assignés au Service des relations communautaires qui relève de la Direction de la surveillance du territoire. La Direction de la planification a été redésignée en la Direction de la planification et de la technologie afin de mieux représenter son mandat.

Enfin, notons que les changements structuraux apportés aux directions ont été étendus à des degrés divers aux districts.

La structure de la Sûreté du Québec

État-major général

La Sûreté du Québec est dirigée par le Directeur général. Celui-ci commande et administre la Sûreté. Il est secondé par trois directeurs généraux adjoints, un contrôleur général des ressources humaines et un contrôleur des ressources financières et matérielles. De plus, pour l'assister dans sa tâche, il est entouré des services ci-après décrits.

Adjoint administratif

L'adjoint administratif assume la responsabilité du bon fonctionnement administratif du bureau du Directeur général.

Service juridique

Le Service juridique fournit aux unités administratives qui composent la Sûreté des conseils spécialisés en vue d'assurer la protection de leurs droits et leur fournit l'assistance juridique nécessaire à la poursuite de leurs activités administratives et opérationnelles. Il assure aussi la représentation des intérêts de la Sûreté devant les organismes judiciaires et administratifs.

Service de la vérification et du contrôle de gestion

Ce service procède à la vérification des activités des unités administratives en vue de fournir aux gestionnaires une évaluation indépendante sur l'économie, l'efficacité et l'efficience des politiques, pratiques et contrôles internes de gestion en vigueur, y compris l'application de la politique de vérification du Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.).

Service des affaires publiques

Le Service des affaires publiques est chargé de faire connaître au public les activités et programmes de la Sûreté, de diffuser des informations concernant l'apport socio-économique de la Sûreté à l'ensemble du Québec, et à cet effet de maintenir de bonnes relations avec les médias d'information. Le Service est également chargé de rédiger la revue de la Sûreté du Québec et de produire des documents audio-visuels sur les activités de la Sûreté.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, cette direction est responsable de la conception, l'élaboration et la mise en application de l'ensemble des politiques, pratiques, mesures administratives et contrôles relatifs à la gestion des ressources humaines.

A cette fin, elle fournit l'assitance requise au bon fonctionnement de la Sûreté en développant et administrant des services spécialisés en matière de dotation, de relations de travail, de formation et perfectionnement, de rémunération et avantages sociaux et enfin de communications internes.

Service du développement des ressources humaines

Le service du développement des ressources humaines est responsable de la formation, du perfectionnement et du développement des ressources humaines. Il conçoit, en collaboration avec les gestionnaires, des programmes de formation qui répondent aux besoins de l'organisation.

Service de la gestion des effectifs

Le service de la gestion des effectifs est responsable des activités reliées à la détermination et au contrôle des effectifs, à l'analyse, la description et la détermination du niveau des emplois, à la dotation des emplois et aux mouvements de personnel, à l'évaluation du rendement au travail ainsi qu'à la sélection, au recrutement et à l'embauche du personnel policier.

Service des relations avec le personnel

Le service des relations avec le personnel est responsable des activités reliées à la négociation du contrat de travail avec l'Association des policiers provinciaux du Québec, à l'administration des différents contrats de travail, au service médical et à l'aide au personnel, à la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'à la rémunération et aux avantages sociaux.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Mandat

Cette direction est responsable de la réalisation des activités reliées au budget des dépenses, au contrôle et à la comptabilisation des revenus et recettes; de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, de l'analyse financière ainsi que du soutien aux unités du Grand quartier général (G.Q.G.) et des districts via les bureaux administratifs.

De plus, cette direction est responsable de la gestion de l'approvisionnement en biens et services, des immeubles, du parc de véhicules, des télécommunications, des services d'impression et de reproduction ainsi que du contrôle de la gestion financière.

Service de l'administration financière

Ce service a la responsabilité de la réalisation de toutes les activités reliées au cycle budgétaire, de la conception, de l'élaboration et de la mise en place de politiques financières, du contrôle et de la comptabilisation des revenus et recettes.

Service du contrôle de gestion financière

Ce service est responsable de la révision des politiques financières et du contrôle interne en vue d'assurer une gestion saine et efficace des ressources financières.

Service des immeubles

Ce service est responsable de définir les besoins d'aménagement et d'ameublement, de participer à la négociation des baux pour la location d'édifices, de surveiller l'exécution des travaux.

Service des transports

Ce service est responsable des activités reliées à la gestion du parc automobile et des équipements de transport de la Sûreté.

Service de l'impression et de la reproduction

Ce service est responsable de la composition, du graphisme, de l'impression, de la reproduction et de la reliure des documents de la Sûreté.

Service de l'approvisionnement en biens et services

Ce service est responsable de l'acquisition, du maintien de stocks de biens et de la fourniture de biens et services à toutes les unités.

Service de gestion des télécommunications

Ce service est responsable des activités reliées à la gestion des télécommunications de la Sûreté.

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Mandat

La Direction de la surveillance du territoire a l'autorité hiérarchique sur les districts pour l'exécution de la mission policière, en tenant compte de l'autorité fonctionnelle accordée aux autres directions.

De plus, elle développe et maintient des services spécialisés en matières de mesures d'urgence, d'interventions tactiques, de sécurité routière et de contrôle routier, de relations communautaires, de prévention du crime et des accidents de circulation, de police autochtone, de permis, de sécurité des immeubles, de détention ainsi que de la gestion des dossiers opérationnels.

Service de sécurité routière et de transport routier

Ce service est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques et procédures relatives à la prévention et la détection des infractions au Code de la sécurité routière (C.s.r.), aux lois et règlements du transport routier ainsi qu'à la prévention et à l'enquête reliées aux accidents de circulation.

Service des mesures d'urgence

Ce service est responsable de la planification, de la coordination, de l'élaboration et de l'application des politiques et des procédures nécessaires au maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou d'envergure, réelles ou anticipées. Il doit également assurer la sécurité des personnalités publiques désignées.

Service des permis

Le Service des permis élabore les politiques et les procédures nécessaires à l'émission, au renouvellement et à l'annulation des permis (agents et agences d'investigation et de sécurité, armes à feu, explosifs, constables spéciaux, huissiers), applique et coordonne l'application des lois et règlements s'y rattachant et assume une partie du rôle du chef provincial des préposés aux armes à feu.

Service des relations communautaires

Ce service est responsable de l'application et de la coordination des programmes de la Sûreté en milieu autochtone. De plus, il planifie, élabore et coordonne des programmes de relations communautaires en matière de prévention du crime, de sécurité routière ou d'autres activités au moyen d'expositions, visites, documents audio-visuels, conférences et campagnes publicitaires.

Service des activités générales

Ce service est responsable de l'élaboration des politiques et des procédures relatives à la sécurité des immeubles occupés par la Sûreté et à la garde des détenus dans les cellules de la Sûreté, de la surveillance du G.Q.G. et de la garde des détenus au G.Q.G.

DIRECTION DES ENQUÊTES CRIMINELLES ET DES SUPPORTS TECHNIQUES

Mandat

La Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques, à titre de direction conseil et de soutien, favorise la conduite efficace des enquêtes, développe et maintient des services spécialisés et a une autorité fonctionnelle en matière d'enquêtes et de renseignements criminels, de répression du banditisme, d'enquêtes de sécurité, de renseignements de sécurité, de moeurs, de drogues et stupéfiants, de jeux, d'application des lois sur les alcools, de surveillance physique, de surveillance électronique, d'identité judiciaire, de polygraphie et d'hypnose. Elle assume aussi la direction administrative du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (BRQCO), au nom du Directeur général de la Sûreté.

Service des enquêtes et renseignements criminels

Ce service est responsable de conseiller et d'élaborer des politiques et des programmes reliés à la détection du crime, de supporter et de coordonner les activités des unités régionales d'enquêtes criminelles, de produire du renseignement criminel stratégique et tactique ainsi que de réprimer le banditisme.

Service des enquêtes et renseignements de sécurité

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes visant à produire du renseignement stratégique et tactique sur des personnes, des événements, des organismes et des situations qui contribuent ou menacent de contribuer à toute forme d'agitation sociale susceptible de porter atteinte à la paix, l'ordre et la sécurité publique sur l'ensemble du territoire du Québec et de coordonner les activités des unités régionales de sécurité.

Service des moeurs

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes relatifs à la détection des infractions reliées aux drogues, aux stupéfiants, à la moralité, aux jeux et aux lois des alcools ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de moeurs.

Service des supports techniques

Ce service est responsable d'établir les politiques et programmes relatifs aux supports techniques en surveillance physique et électronique, en identité judiciaire, en polygraphie et hypnose ainsi que de supporter et coordonner les activités des unités régionales de supports techniques.

Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (BRQCO)

Le BRQCO assure l'échange de renseignements criminels entre le Service canadien de renseignements criminels (S.C.R.C.), les bureaux provinciaux du S.C.R.C., les services de renseignements des autres corps policiers ainsi que les services responsables de l'application de la loi, en vue de combattre efficacement le crime organisé sur le territoire du Québec. Le Directeur général de la Sûreté assume la responsabilité administrative du BRQCO par l'entremise du Directeur général adjoint responsable de la Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA TECHNOLOGIE

Mandat

A titre de direction conseil et de soutien, la Direction de la planification et de la technologie fournit à la Sûreté l'expertise professionnelle et technique lui permettant d'améliorer la gestion de ses ressources. Plus spécifiquement, elle propose les orientations à prendre dans le futur, elle effectue les études et analyses organisationnelles permettant la mise à jour des plans d'organisation, conçoit et développe des systèmes, méthodes et procédés rationnels de travail ainsi que des systèmes informatisés de gestion.

Service de l'organisation et des méthodes

Le Service de l'organisation et des méthodes a pour but de prévoir et déterminer les conditions optimales d'exécution d'un travail. Il définit les meilleures conditions techniques d'exécution du travail compte tenu des exigences de la loi et des ressources de la Sûreté. Il aide à la préparation et contrôle le lancement de nouvelles méthodes de production, en élabore et codifie les documents de base et de référence.

Il effectue des analyses organisationnelles et recommande la mise à jour des plans d'organisation.

Service de la recherche et du développement

Le Service de la recherche et du développement détermine, à partir d'un objectif, des contraintes et des variables de décision, un optimum dans une situation considérée et propose les orientations que doit alors prendre la Sûreté.

Service de l'informatique

Le Service de l'informatique a pour rôle de mettre en oeuvre un ensemble de techniques relatives à la recherche, la collecte, la conservation des données, la mise en ordre et l'élaboration des informations en vue de l'accomplissement des mandats de la Sûreté. Il maintient le service central de renseignements (C.R.P.Q.) ayant pour but de faciliter la détection du crime et le dépistage de leurs auteurs et met ce service à la disposition des autres corps de police. Il fournit et exploite les systèmes informatiques de gestion dont la Sûreté a besoin pour son administration. Il gère le développement des applications de bureautique et de micro-informatique.

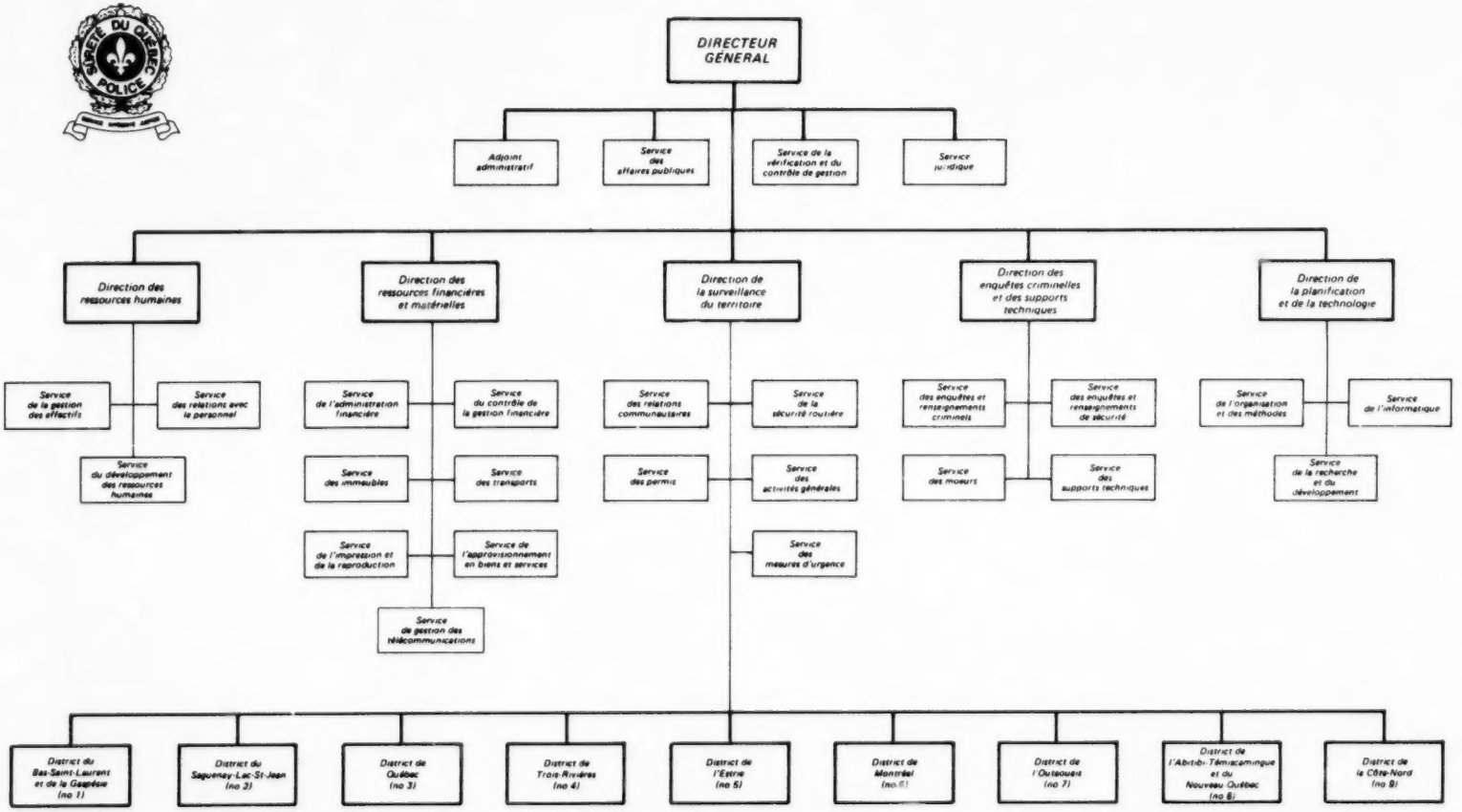
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Adjoint administratif
Service des affaires publiques
Service de la vérification et du contrôle de gestion
Service juridique
Direction des ressources humaines
Direction des ressources financières et matérielles
Direction de la surveillance du territoire
Direction des enquêtes criminelles et des supports techniques
Direction de la planification et de la technologie
Service de la gestion des effectifs
Service des relations avec le personnel
Service du développement des ressources humaines
Service de l'administration financière
Service du contrôle de la gestion financière
Service des immeubles
Service des transports
Service de l'impression et de la reproduction
Service de l'approvisionnement en biens et services
Service de gestion des télécommunications
Service des relations communautaires
Service de la sécurité routière
Service des permis
Service des activités générales
Service des mesures d'urgence
Service des enquêtes et renseignements criminels
Service des enquêtes et renseignements de sécurité
Service des mœurs
Service des supports techniques
Service de l'organisation et des méthodes
Service de l'informatique
Service de la recherche et du développement
District du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (no 1)
District du Saguenay-Lac-St-Jean (no 2)
District de Québec (no 3)
District de Trois-Rivières (no 4)
District de l'Estrie (no 5)
District de Montréal (no 6)
District de l'Outaouais (no 7)
District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)
District de la Côte-Nord (no 9)

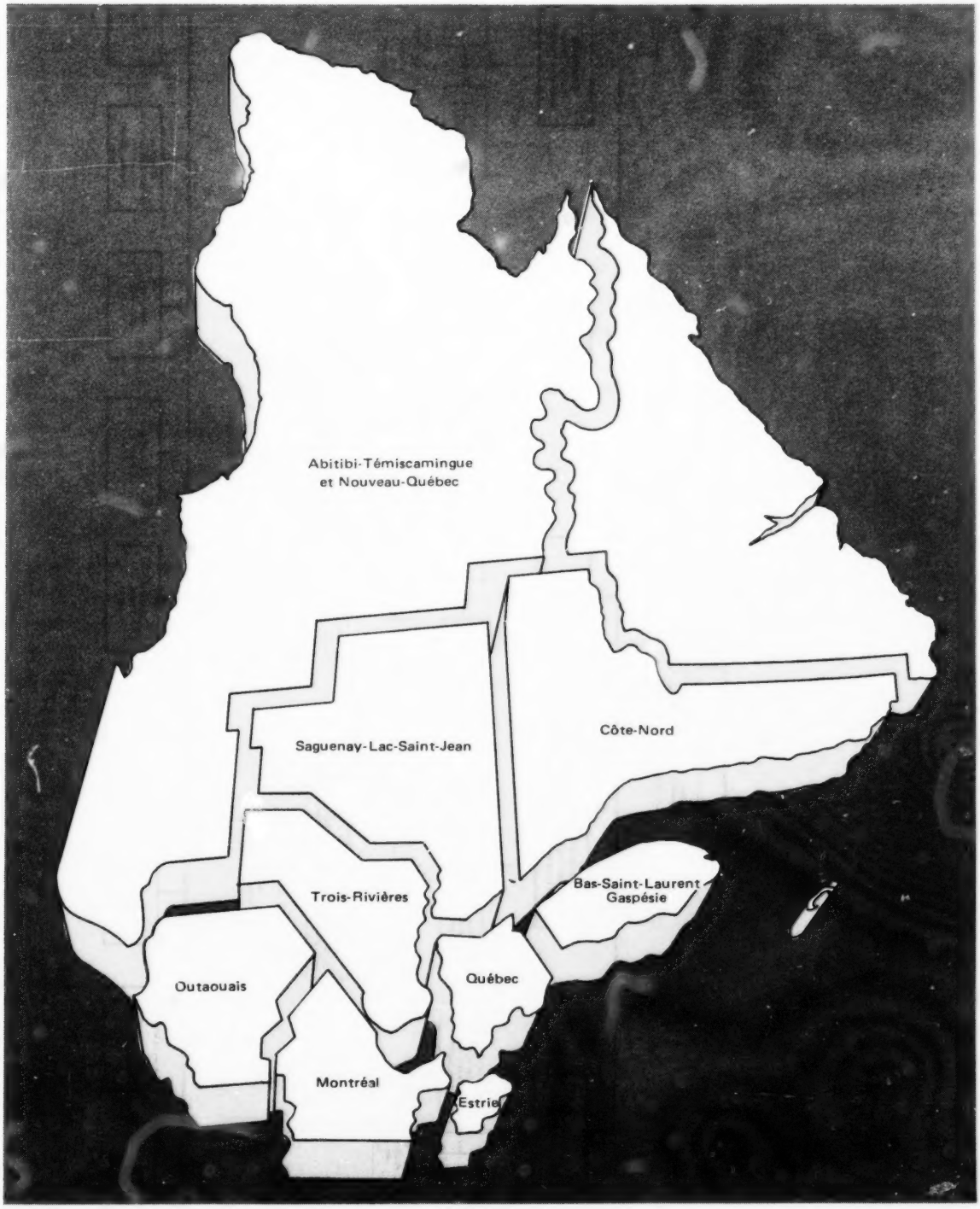
Abitibi-Témiscamingue
et Nouveau-Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Côte-Nord
Trois-Rivières
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie
Outaouais
Québec
Montréal
Estrie

LES POSTES DE LA SÛRETÉ

District du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

Cap-aux-Meules
Gaspé
Grande-Vallée
New Carlisle
New Richmond
Pabos
Amqui
Matane
Matapédia
Rimouski
Sainte-Anne-des-Monts

District du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Alma
Chibougamau
Chicoutimi
Dolbeau
Roberval
Saint-Ambroise

District de Québec

Baie-Saint-Paul
La Malbaie
L'Étape
Portneuf
Québec-Métro
Sainte-Anne-de-Beaupré
Saint-Raymond
Notre-Dame-du-Lac
Rivière-du-Loup
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Pamphile
Saint-Pascal
Trois-Pistoles
Laurier-Station
Montmagny
Saint-Camille
Saint-Georges-de-Beauce
Saint-Joseph-de-Beauce
Saint-Malachie
Saint-Prosper
Saint-Romuald
Thetford-Mines

District de Trois-Rivières

Arthabaska
Bécancour
Cap-de-la-Madeleine
Drummondville
La Tuque
Louiseville
Nicolet
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Shawinigan

District de l'Estrie

Coaticook
Cookshire
Cowansville
Granby
Lac Mégantic
Richmond
Sherbrooke
Weedon

District de Montréal

Berthierville
Joliette
Lachenaie
Rawdon
Saint-Donat
Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Michel-des-Saints
Candiac
Lachute
Montréal-Métro
Sainte-Agathe
Saint-Eustache
Saint-Jérôme
Sainte-Julie
Vaudreuil
Huntingdon
Lacolle
Marieville
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean
Sainte-Martine
Tracy
Valleyfield

District de l'Outaouais

Buckingham
Campbell's Bay
Hull-Métro
Labelle
Low
Maniwaki
Mont-Laurier
Papineauville

District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec

Amos
Kuujjuaq
La Baleine
La Sarre
Letang
Malartic
Radisson
Rouyn
Senneterre
Val d'Or
Ville-Marie

District de la Côte-Nord

Baie-Comeau
Baie-Trinité
Fermont
Forestville
Hâvre-Saint-Pierre
Lourdes-de-Blanc-Sablon
Sept-Iles
Tadoussac
Sheffervilie

STATISTIQUES

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE 1982 À 1986 (000$)

	1982	1983	1984	1985	1986
Traitements	181 389,0	197 367,8	208 206,2	206 842,8	204 268,8
Régime de retraite des policiers	38 786,3	45 184,2	56 326,4	63 786,3	70 596,2
Service des transports et des communications	4 993,7	6 078,7	7 248,1	8 306,0	6 856,1
Service professionnels, administratifs et autres	712,7	1 953,4	2 102,5	2 545,5	1 977,8
Entretien et réparation	1 936,8	2 296,6	2 584,1	3 006,6	3 248,1
Loyers *	7 044,7	7 681,8	8 914,8	21 985,3	23 693,4
Fournitures et approvisionnements	9 947,3	10 021,5	10 776,6	11 154,0	10 460,7
Matériel et équipement	5 668,3	4 816,3	6 401,1	7 673,5	6 123,8
Autres dépenses	880,3	1 184,2	2 158,9	2 207,4	2 109,0
TOTAL ($ courants)	251 359,1	276 584,5	304 718,7	327 507,4	329 333,9

* Depuis 1985, les loyers sont imputés au budget de la Sûreté du Québec

ÉVOLUTION DES DÉPENSES
(000 $)

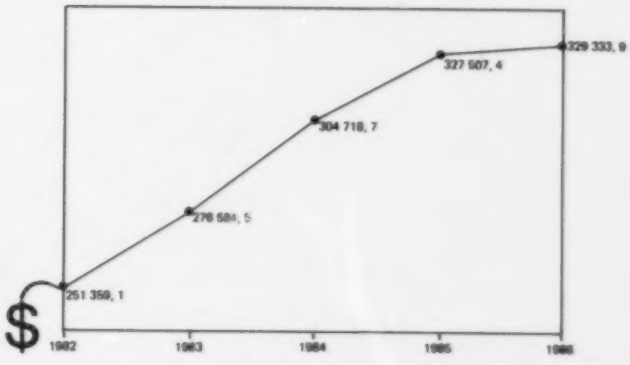

RÉPARTITION DES DÉPENSES
en 1986

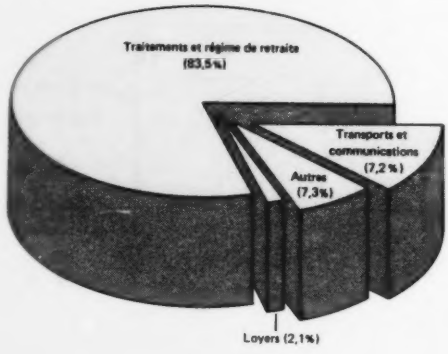

ÉVOLUTION DE CERTAINS INDICATEURS DE PRODUCTIVITÉ 1982 – 1986

Charge de travail par policier sur une base 1982=100

CRIMINALITÉ ET STATUTS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX

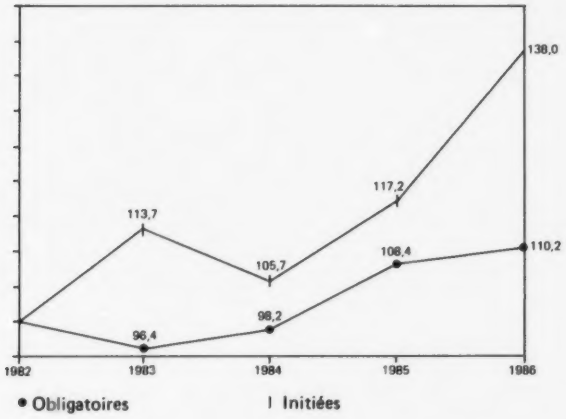

ACTIONS PRÉVENTIVES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

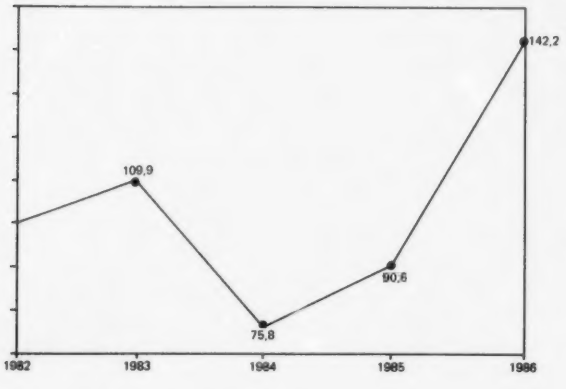

STATISTIQUES SUR NOS RESSOURCES HUMAINES
1982 – 1986

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS (policiers et fonctionnaires)

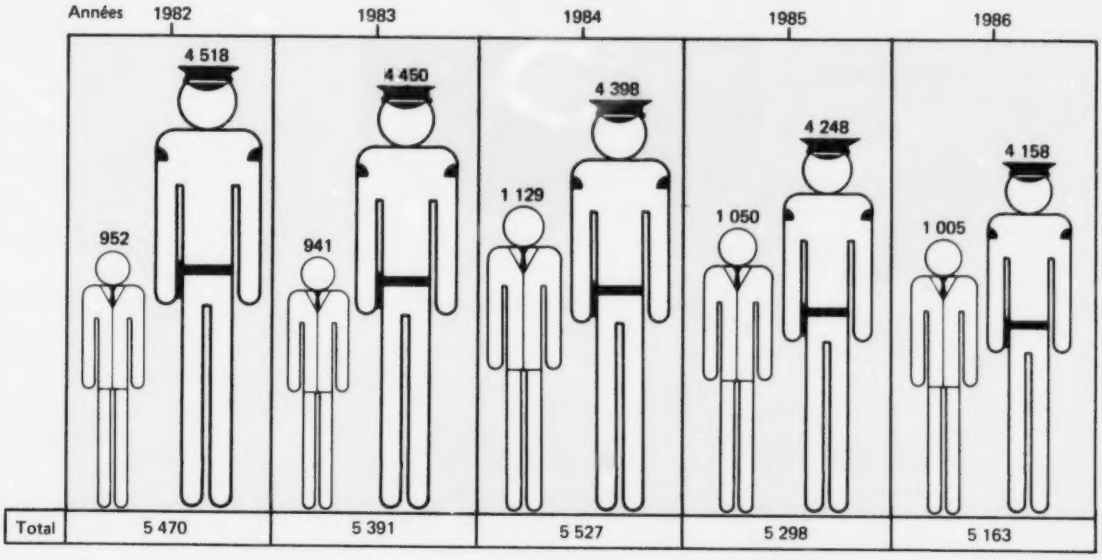

ANCIENNETÉ DES POLICIERS PAR GRADE
au 31 décembre 1986

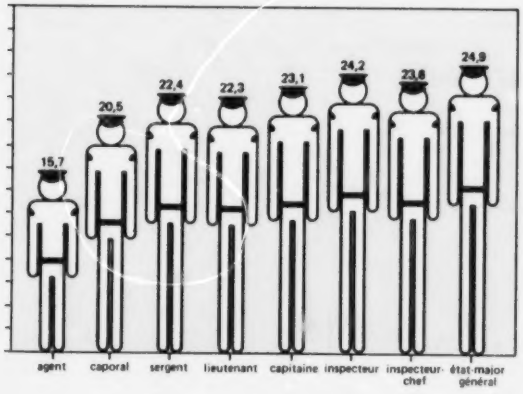

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GRADE ET CATÉGORIES

Agents	3420	Cadres supérieurs	10
Caporaux	364	Professionnels	55
Sergents	267	Techniciens	65
Lieutenants	52	Personnel de bureau	778
Capitaines	31	Préposés au contrôle routier	67
Inspecteurs	13	Ouvriers	30
Inspecteurs-chefs	7		
Directeurs généraux adjoint	3		
Directeur général	1		

STATISTIQUES SUR LES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL 1982 – 1986

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL 1986

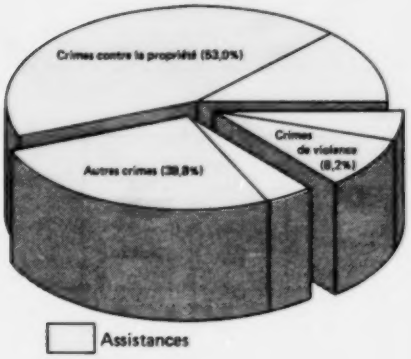

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS au Code criminel

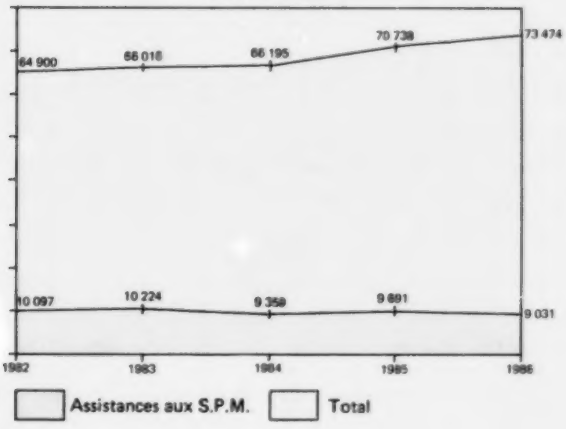

ÉVOLUTION DU TAUX DE SOLUTION (%) des infractions au Code criminel

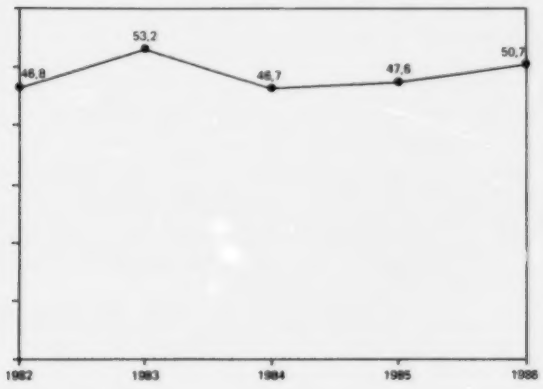

STATISTIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 1982 – 1986

ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS
en sécurité routière

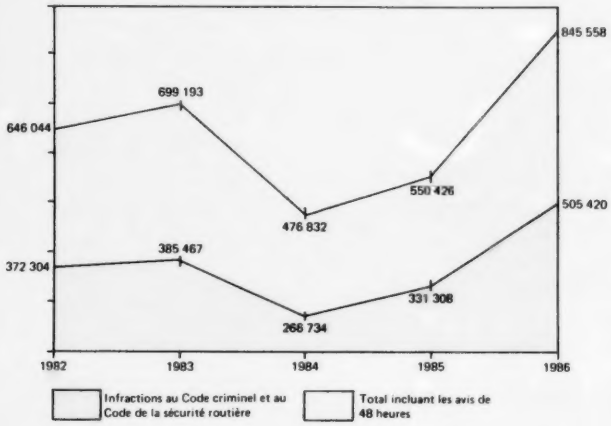

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
1986

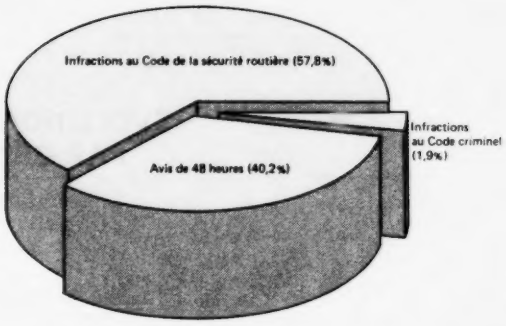

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
1986

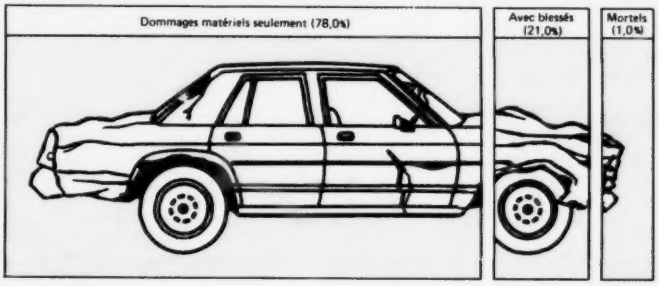

ÉVOLUTION DES ACCIDENTS

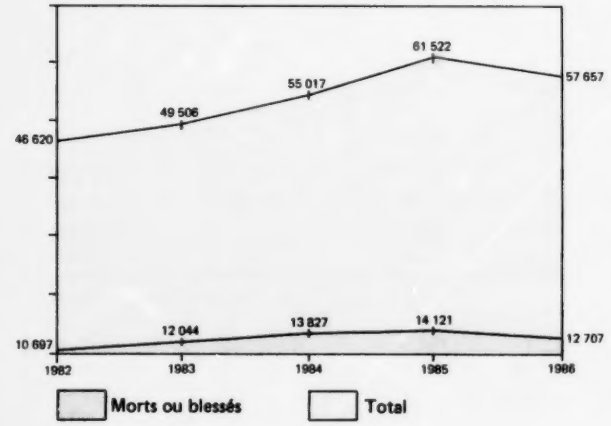

RATIO ACTIONS PRÉVENTIVES
par accident

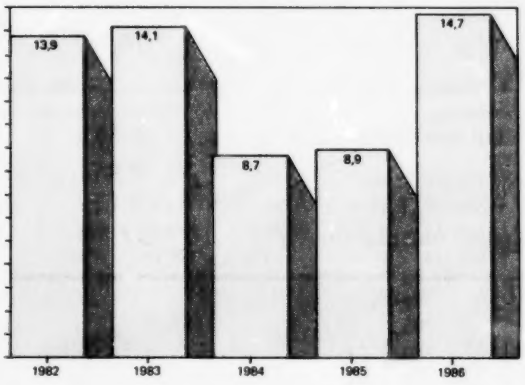

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ PAR GRANDE CATÉGORIE

	1982	1983	1984	1985	1986
Crimes de violence	4 277	4 557	4 817	5 100	6 009
S.Q.	3 235	3 575	3 888	4 177	4 826
ASS.	1 042	982	929	923	1 183
Taux de solution(%)	84,42	84,64	84,65	85,64	82,59
Crimes contre la propriété	40 311	37 619	37 577	40 070	38 974
S.Q.	34 899	32 411	32 714	34 868	34 076
ASS.	5 412	5 208	4 863	5 202	4 898
Taux de solution (%)	33,97	39,56	28,03	31,61	31,19
Autres crimes	20 312	23 840	23 801	25 568	28 491
S.Q.	16 669	19 806	20 234	22 002	25 541
ASS.	3 643	4 034	3 567	3 566	2 950
Taux de solution (%)	66,39	69,69	69,70	65,70	70,75
Loi des alcools et drogues	6 573	6 483	4 113	4 344	5 989
S.Q.	3 441	3 557	2 384	2 673	3 955
ASS.	3 132	2 926	1 729	1 671	2 034
Taux de solution (%)	87,10	94,43	92,03	77,14	82,20

STATISTIQUES PAR DISTRICT
1986

DISTRICTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
EFFECTIFS										
Policiers	265	176	888	292	256	1 292	242	204	134	3 749
Fonctionnaires	47	40	155	48	41	245	48	39	24	687
CRIMINALITÉ										
Crimes de violence										
S Q	590	153	853	356	303	1 596	363	396	216	4 826
ASS	63	87	127	53	109	622	37	50	35	1 183
Taux de sol (%)	96 78	83 01	85 35	81 74	93 07	77 07	73 83	81 82	76 39	82 59
Crimes contre la propriété										
S Q	2 510	1 327	5 456	3 387	2 960	12 665	3 415	1 562	794	34 076
ASS	184	331	550	375	648	2 266	236	208	100	4 898
Taux de sol (%)	35 62	31 12	41 72	34 46	30 91	24 14	25 59	43 79	43 83	31 19
Autres crimes										
S Q	2 071	704	3 870	1 743	2 658	10 799	1 875	1 155	666	25 541
ASS	149	203	535	119	469	1 127	136	152	60	2 950
Taux de sol (%)	56 06	62 78	84 57	53 47	75 47	71 14	69 33	74 55	62 16	70 75
Loi des alcools et drogues										
S Q	379	426	555	293	211	1 196	292	427	176	3 955
ASS	135	266	368	290	117	515	127	115	101	2 034
Taux de sol (%)	94 46	84 51	76 22	84 64	73 46	79 60	76 03	87 82	89 77	82 20
Total des infractions au code criminel										
S Q	5 171	2 184	10 179	5 486	5 921	25 060	5 653	3 113	1 676	64 443
ASS	396	621	1 212	547	1 226	4 015	409	410	195	9 031
Taux de sol (%)	50 78	44 96	61 67	43 57	54 1	47 76	43 2	60 04	55 31	50 72
SÉCURITÉ ROUTIÈRE										
Inf au C c	1 744	396	3 222	1 314	828	6 560	970	913	389	16 336
Inf au C s r	22 690	15 781	101 601	58 891	28 814	205 150	28 927	17 851	9 379	489 084
Avis de 48 h	24 745	13 129	73 228	39 605	24 120	116 096	19 455	18 500	11 260	340 138
TOTAL	49 179	29 306	178 051	99 810	53 762	327 806	49 352	37 264	21 028	845 558
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION										
Avec morts	53	30	149	61	38	176	36	23	17	583
Avec blessés	970	441	2 082	1 101	986	5 141	761	413	229	12 124
D M S	3 627	1 285	8 752	4 167	3 094	18 474	3 179	1 592	780	44 950
TOTAL	4 650	1 756	10 983	5 329	4 118	23 791	3 976	2 028	1 026	57 657

La SQ fait irruption dans une maison de jeu

La SQ s'attaque aux fraudeurs

LES CADEAUX DE NOËL DU DIRECTEUR DE LA SQ
RESTRUCTURATION ET UNE BRIGADE ANTI-GANG!

La SQ n'a pas ménagé ses contraventions

Les deux jeunes chasseurs disparus depuis dimanche
La SQ cherche toujours

Contrôle des camions: la SQ effectue un blitz dans la Beauce

FRAUDE DE $1 MILLION

Sensibilisation à la sécurité routière de la part de la SQ

LA SQ MET LA MAIN SUR $7 MILLIONS DE COKE

Une des grandes opérations anti-drogue de la SQ prend fin

SUR L'AUTOROUTE 4-40
La police fait souffler «la baloune» à 61 conducteurs

Réseau de vol d'autos démantelé

LES FAITS SAILLANTS

Évolution des dépenses

Les dépenses de la Sûreté du Québec atteignent plus de 329 millions $ en 1986, une hausse de 0,56% par rapport à 1985 ce qui est nettement en bas du taux d'inflation.

Le traitement et la contribution de l'employeur au régime de retraite des membres représentent 83,5 % des dépenses totales.

Évolution des ressources humaines

Les effectifs policiers continuent leur chute passant de 4 518 en 1982 à 4 158 en 1986. Les effectifs civils suivent cette même tendance avec une légère hausse temporaire en 1984. Cette hausse est liée au transfert du Service d'inspection du ministère des Transports. Du premier transfert de 213 fonctionnaires, le 1er janvier 1985, il n'en restait que 101. Les données de 1986 montrent que nous avons presque complètement perdu l'équivalent des ressources supplémentaires qui nous avaient été autorisées.

L'embauche des membres a été nulle en 1986. Conjuguée à l'embauche modérée des années 1978 à 1981 et au gel systématique depuis 1981, il en résulte un vieillissement progressif des effectifs; l'ancienneté des officiers varie de 22,3 à 24,9 années de service.

Afin de corriger cette situation, le Solliciteur général annonçait en avril 1986, la reprise du recrutement par la Sûreté et l'augmentation des effectifs autorisés à 4 295. Depuis cette annonce, nous avons révisé le processus de recrutement et procédé à la réalisation des premières étapes de dotation.

Évolution des activités

Les réalisations accomplies au cours de l'année 1986 sont venues confirmer la validité des stratégies d'intervention mises de l'avant et leur justesse pour régler d'une façon significative les nombreux problèmes touchant l'application des lois et règlements.

La productivité

La Sûreté du Québec a connu en 1986, un niveau de productivité et d'efficacité élevé comme en témoigne les statistiques et ce, malgré la décroissance de ses ressources humaines.

Dans le domaine de la criminalité, en prenant comme indicateur la somme du travail effectué, exprimé en rapport avec les effectifs, on constate une croissance régulière de l'indice pour les activités obligatoires atteignant 110,2 et une forte augmentation pour les activités initiées passant à 138,0 en 1986 (1982=100).

En sécurité routière nous remarquons une reprise importante des actions préventives en 1986, l'indice atteignant 142,2 par rapport à 1982.

La criminalité

Les infractions criminelles rapportées à la Sûreté ou connues d'elle en 1986 s'élèvent à 64 443 soit une hausse de 5,6% par rapport à 1985.

Pour leur part, les assistances portées aux services policiers municipaux par la Sûreté sont au nombre de 9 031, soit une baisse de 6,8% par rapport à l'année dernière.

Le taux de solution des infractions se situe à 50,7%, en augmentation de 3,1 points de pourcentage.

La criminalité se répartie en 8,2% pour les crimes avec violence et la majorité, soit 53%, pour les crimes contre la propriété.

Les drogues et stupéfiants

Au cours de l'année 1986, la Sûreté a accru ses activités pour lutter contre les trafiquants de drogues et stupéfiants. A cet effet, plus de 400 membres de nos postes ont été formés pour prendre des actions vis-à-vis les possesseurs et les trafiquants sur leur territoire.

En conséquence, le nombre d'activités initiées par les membres est passé de 1 500 en 1985 à 2 109 en 1986, une hausse de 40,6%. Les accusations portées ont augmenté de 73% pour atteindre 3 447, le plus haut niveau de performance atteint depuis 5 ans.

La valeur des saisies a augmenté de façon significative, passant de 25 millions $ en 1985 à plus de 33 millions $ en 1986.

Notons également que 19 laboratoires de traitement de stupéfiants ont été démantelés suite à des opérations effectuées par la Sûreté.

Les lois sur les alcools

En matière d'application des lois sur les alcools, les activités initiées ont augmenté de 57,4% en 1986. L'accroissement des vérifications chez les détenteurs de permis ayant un effet préventif en lui-même a résulté en une diminution de 25% des accusations portées pour un total de 3 232.

Enquêtes criminelles

En 1986, la Sûreté du Québec a poursuivi ses efforts dans le but de mettre à jour les activités illégales des bandes de motards criminalisées.

Si durant les 2 années précédentes, l'action de la Sûreté était concentrée sur la bande des Hell's Angels, en 1986, l'action s'est élargie à l'ensemble des bandes de motards criminalisées à travers tout le Québec.

La sécurité routière

En matière de sécurité routière, signalons d'une part une diminution des accidents de la circulation et d'autre part une augmentation significative des actions préventives.

Les accidents de la circulation

Les accidents de la circulation se chiffrent à 57 657 en 1986 comparativement aux 61 522 pour l'année dernière. Cette baisse totale de 6,3% s'est particulièrement traduite par la diminution de 26,9% des accidents mortels. Au nombre de 583, ceux-ci ont connu une première diminution depuis 5 ans. Elles représentent 1% du total des accidents.

Par rapport à 1985, les accidents avec blessés ont diminué de 9% totalisant 12 124 et les accidents matériels ont baissé de 5,2% pour un total de 44 950.

Les actions préventives

Les actions préventives concernant les infractions au Code de la sécurité routière et les infractions criminelles relatives à la conduite de véhicules ont connu leur meilleure performance depuis 1982.

Les constats d'infractions au C.s.r. ont affiché une forte hausse de 54,3% pour atteindre 489 084. Les avis de 48 heures ont suivi la même tendance s'accroissant de 55,2%, atteignant 340 138. Pour leur part, les poursuites criminelles se sont accrues de 13,4%, soit 16 336. Au total, ces 845 558 actions préventives représentent une hausse de 53,6 % comparativement à 1985.

Les 3 mois d'utilisation de l'appareil de détection "Alert" ont résulté en 214 tests d'alcootest positifs.

Les statistiques de 1986 nous permettent d'affirmer que notre ratio actions préventives/accident de 14,7 est conforme aux normes établies par l'Association internationale des chefs de police.

Les enquêtes d'accidents majeurs

En matière d'enquêtes d'accidents, une nouvelle orientation a été mise de l'avant par la formation de 2 spécialistes. Ceux-ci ont enquêté 27 accidents majeurs qui ont généré des poursuites criminelles dans 20 cas.

Le transport routier

En ce qui concerne les lois et règlements sur le transport, 5 737 infractions ont été constatées. Au cours de l'automne, 134 membres ont reçu une formation pour devenir des personnes-ressources au niveau des postes.

Autres activités

Les mesures d'urgence

La Sûreté du Québec est intervenue dans 103 cas de disparition impliquant 186 personnes. Dans 86,6% des cas, les personnes ont été retrouvées saines et sauves. La Sûreté est également intervenue dans 19 cas d'écrasements d'avions, 130 conflits de travail et 47 manifestations.

La Division de la protection des personnalités a été impliquée dans 123 événements dont la plupart consistaient à escorter des dignitaires.

Au cours de l'année, le Service des mesures d'urgence a élargi la fonction de patrouille en sécurité nautique à tous les districts principalement pour répondre à l'augmentation constante des petites embarcations sur les cours d'eau du Québec. De plus, ce Service a préparé un cours de planification d'opérations en mesures d'urgence. Ce cours s'adresse à tous nos officiers et à certains de nos sous-officiers susceptibles d'être impliqués dans une opération spéciale. A la fin de 1987, tous les membres visés auront été formés.

La police autochtone

En avril 1986, la Sûreté a procédé à la mise en place d'une comptabilité distincte pour les unités autochtones affiliées afin d'être en mesure d'évaluer clairement les coûts relatifs à ces unités.

Dans le cadre du mandat confié à la Sûreté visant la création d'unités autochtones autonomes, mentionnons qu'une sixième communauté crie a franchi la deuxième phase du processus qui consiste en la supervision de leur administration financière avant d'en arriver à l'autonomie complète.

En ce qui a trait à la collaboration avec les forces policières autochtones non affiliées à la Sûreté, nous leur avons dispensé des cours de formation dans les domaines suivants: alcootest, radar, tir, télémandat, stupéfiants et agressions sexuelles.

Le Service des permis

Le nombre de permis de port d'armes délivrés est passé de 7 315 en 1985 à 8 147 en 1986. Cette augmentation de 10,2% est causée par le renouvellement des permis d'employés de compagnies spécialisées en transport blindé.

L'implantation de mesures plus strictes visant à interdire l'accès aux armes à feu aux personnes violentes ou irresponsables a résulté en une hausse de 33,5% des refus d'autorisation d'acquisition d'armes à feu.

Dans le cadre de la rationalisation des effectifs, au cours de l'automne la fonction de technicien en explosifs a été rapatriée aux quartiers généraux de Montréal et Québec.

Le parc automobile

Depuis 1984, le parc automobile n'a pas fluctué. L'application des normes de la directive "Transport" sur les effectifs résulte en un contingentement de 1 591 véhicules routiers et 202 autres unités de matériel roulant nécessaires à la réalisation des mandats de la Sûreté.

Malgré les hausses constantes de coûts dans les différentes catégories budgétaires, les gestionnaires avec l'appui soutenu de tous les usagers ont pu stabiliser les dépenses inhérentes à l'opération du parc automobile de la Sûreté, le budget 1985-86 n'ayant augmenté que de 1,4%.

La gestion des télécommunications

L'année 1986 a permis de poursuivre le projet pilote d'essai de terminaux véhiculaires commencé au cours de l'année 1985 dans le district de Rimouski.

Cette expérience réalisée conjointement avec le ministère des Communications et la compagnie Québec-Téléphone a permis de recueillir des données sur les impacts techniques, opérationnels et humains de l'utilisation de terminaux véhiculaires et de développer une expertise québécoise dans cette nouvelle technologie.

L'évaluation des données recueillies lors de ce projet nous permettra d'orienter notre plan de modernisation des télécommunications.

Le Service des immeubles

Le Service des immeubles a fait construire durant l'année, 6 nouveaux postes au nord du 50e parallèle. En plus de répondre aux besoins des communautés autochtones, ces postes offriront pour la plupart, un espace de transit pour les membres voyageant dans ces régions.

La formation

Les priorités dans le domaine de la formation ont été accordées à la nouvelle politique d'intervention du Gouvernement en matière de violence conjugale, au règlement sur le transport des matières dangereuses, aux lois et règlements sur le transport routier et aux stupéfiants.

Les conditions de travail

En ce qui a trait au programme d'aide au personnel, les différentes démarches effectuées auprès des syndicats et de l'Association des policiers provinciaux du Québec nous permettent d'espérer son implantation au cours de 1987.

Le Service de la recherche et du développement

Le Service a participé au Groupe de travail de la Sûreté concernant l'étude sur la rationalisation des ressources et de l'organisation de la Sûreté du Québec. Certaines des recommandations de ce groupe ont inspiré la nouvelle structure organisationnelle de la Sûreté.

Le Service a collaboré avec l'équipe de travail du ministère du Solliciteur général sur la rénovation policière notamment pour la production de statistiques de gestion et a ensuite été chargé de commenter ce rapport. Ces recommandations ont constitué le mémoire de la Sûreté au Solliciteur général pour la rénovation policière au Québec.

Le Service de l'organisation et des méthodes

Le Service de l'organisation et des méthodes a participé activement à l'amélioration des méthodes d'intervention des membres avec le souci d'accroître l'efficacité et l'efficience; les principales réalisations sont: l'introduction des télémandats, la publication d'un guide pour les techniciens en identité judiciaire, le contrôle du transport routier, l'essai pilote de terminaux véhiculaires, l'introduction de l'appareil de détection "ALERT" et des trousses à prélèvements sanguins.

Dans le but d'améliorer les services à la population, les projets suivants ont été réalisés: le programme pour les communications avec les malentendants, le programme d'intervention en matière de violence conjugale et la publication du guide "Programme d'information en milieu scolaire".

Le Service de l'informatique

En plus de développer de nouveaux systèmes ayant un impact opérationnel sur les services offerts par le Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.) à ses usagers, le Service de l'informatique a principalement travaillé à augmenter la puissance des ordinateurs pour permettre à plus d'usagers de s'y rattacher et à poursuivre l'expansion des réseaux tout en maintenant le temps-réponse à son niveau actuel. Il a aussi fourni des efforts importants dans la préparation de logiciels et de protocoles de communications qui permettront à l'ordinateur du C.R.P.Q. de communiquer avec des ordinateurs d'autres organismes.

ACTIONS HUMANITAIRES DE LA SÛRETÉ

Conscient du rôle social que doit assumer un corps policier et dans le but de rapprocher la Sûreté de la population, le Directeur général, au cours de l'année 1986, a initié 2 grandes activités à caractère humanitaire et a intensifié l'action entreprise auprès de la Société pour les enfants handicapés du Québec (S.E.H.Q.) depuis 5 ans.

Une des activités consistait en une cueillette de fonds pour l'Association québécoise de la fibrose kystique. L'objectif avait été fixé à 100 000 $ et le total des sommes recueillies s'est chiffré à 268 607,51 $.

Comme seconde activité, la Sûreté s'impliquait auprès de la Croix-Rouge dans une campagne de collectes de sang dans tous nos districts. Les résultats obtenus, soit près de 8 850 unités de sang, ont largement dépassé les objectifs.

M. Jacques Beaudoin présente un chèque de 17 000$ à Madame Mila Mulroney, présidente honoraire de la Fondation canadienne de la fibrose kystique et à M. Denis Mouton, président de l'Association, lors de la joute "Expos et S.Q. contre fibrose kystique".

Mme Denise Ménard, directrice générale de l'Association québécoise de la fibrose kystique, l'inspecteur-chef Réal Turner, coordonnateur de la campagne de levée de fonds, Mme Céline Dion, marraine de l'Association et M. Jacques Beaudoin.

M. Jacques Beaudoin lors de la collecte de sang au G.Q.G.

Notre action humanitaire auprès de la S.E.H.Q. s'est traduite par un accroissement de notre participation dans la réfection de plusieurs bâtiments du Camp Papillon. Il est à souligner que quelques 200 bénévoles de la Sûreté ont rendu possible la réalisation de ce projet.

Quelques bénévoles s'affairant à la réfection du Pavillon des sports du Camp Papillon. La coordination de la "Corvée Papillon" était assurée par l'agent Michel Doyon.

LA SÛRETÉ ET LE CITOYEN

Régulièrement, la Sûreté du Québec reçoit des lettres attestant l'excellence de la collaboration apportée par ses membres.

Que ce soit dans le cadre d'assistance dans des enquêtes criminelles, d'évacuations, de cours de formation ou d'aide humanitaire, et cela autant pour les municipalités et organismes du Québec que de l'Ontario et même des États-Unis.

Afin d'illustrer ces faits, voici quelques extraits significatifs de ces lettres.

"Le 14 janvier 1986

Par la présente, je désire vous faire savoir que l'agent ... de la Sûreté du Québec doit être félicité pour le zèle qu'il a mis à débrouiller notre situation le soir du 5 janvier dernier. ... C'est un homme courtois et empressé comme tous les gens en situation difficile désirent rencontrer."

"Le 28 février 1986

L'Etat-major du Service de police de la ville de ... est heureux d'offrir des félicitations aux membres du service que vous dirigez et qui nous ont prêté leur concours d'une façon professionnelle lors d'un incendie criminel ... Les enquêteurs ont de plus, clos ce dossier très rapidement."

"Le 28 février 1986

L'Etat-major du Service de police de ... désire, par la présente, vous informer de l'excellent travail qu'ont effectué les membres de votre service lors d'une enquête qui fut menée à la suite de ... Nous désirons remercier et féliciter les membres de votre escouade qui ont effectué du travail efficace et professionnel en rapport avec cette affaire."

"Le 13 mars 1986

... Les parents du décédé m'ont demandé de vous écrire afin de vous faire connaître la très grande satisfaction qu'ils ont eue en constatant le travail de très haute qualité fait par l'enquêteur ... dans les circonstances qu'on peut sûrement qualifier de difficiles. Son professionnalisme, son souci de voir à ce que justice soit faite ..., son assiduité à donner suite à tous les indices possibles permettant d'éclairer cette affaire les ont vivement impressionnés."

"Le 13 mai 1986

Suite à ma plainte déposée le ..., je tiens à manifester ma satisfaction envers l'agent enquêteur ... et ses co-équipiers qui ont permis le règlement rapide de cette affaire. Le rôle du policier est souvent méconnu et parfois ingrat; aussi je profite de la circonstance pour vous remercier et vous souhaiter à tous un aussi franc succès pour vos enquêtes futures."

"Le 28 octobre 1986

Permettez-moi de féliciter les policiers de la région de ... de leur efficacité. ... Je sais très bien que le temps et l'énergie des policiers devraient être employés à autre chose que de sauver des âmes perdues, mais cependant ce geste humanitaire a été grandement apprécié: si les policiers ont parfois mauvaise réputation, cela n'est certainement pas dû aux policiers de la Sûreté du Québec de ... Merci encore"

"Le 28 novembre 1986

En novembre 1986, nous étions, ma femme et moi, de passage au Québec. Un après-midi, nous avons eu une crevaison et 2 de vos hommes nous ont aidés ... Il pleuvait ce jour-là et nous étions heureux qu'ils nous aient apporté de l'aide. Ils ont été très gentils avec nous, citoyens américains en vacances au Québec. Nous avons lu dans les journaux qu'ils avaient été tous 2 tués en devoir. Dans nos coeurs, il y a un silence: nous avons été si bien traités ... Vous avez perdu 2 très bons hommes."

Réunion de l'état-major

Au centre, le directeur général Jacques Beaudoin et, dans l'ordre habituel, le directeur général adjoint Robert Lavigne, l'inspecteur-chef Robert Therrien, le directeur général adjoint Jean Tellier, le responsable de la Direction des ressources financières et matérielles Pierre-Paul Armand, le directeur général adjoint Marc Lizotte et le contrôleur général des ressources humaines Paul Curzi

Exemplaires du rapport disponibles
à la

Sûreté du Québec
Service des affaires publiques
1701, rue Parthenais
Bureau C-7.11
Montréal, (Québec)
H2K 3S7

SÛRETÉ DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU
SOLLICITEUR GÉNÉRAL